



## Limitier la contagion à l'économie réelle

### Dispositif « anti-crise » pour les entreprises artisanales du 13

**Alors que la crise financière commence à contaminer l'économie réelle, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône active un dispositif « anti-crise » pour conseiller et accompagner les entreprises artisanales. La CMA 13 suivra ainsi attentivement l'évolution de la situation des entreprises du secteur. Elle s'engage en outre à se faire le relais des dysfonctionnements en matière de crédit.**

La CMA 13 participait ce matin au Comité mis en place par la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour suivre l'évolution de la situation économique et plus particulièrement de l'accès au crédit.

Deux préoccupations s'annoncent essentielles pour les TPE et les PME du secteur :

- le contrôle et l'étalement de leurs dettes fiscales et sociales ;
- l'accès aux liquidités et au crédit. « *Les sommes récemment mises à disposition des marchés doivent effectivement être utilisées pour favoriser le crédit aux PME, et non pour redresser le bilan des banques !* », explique André Bendano, Président de la CMA 13.

« **IL NE FAUT PAS QUE NOS ENTREPRISES ARTISANALES, SOCLE DE L'ÉCONOMIE RÉELLE, PAYENT LE PRIX DE LA CRISE FINANCIÈRE.** »  
ANDRÉ BENDANO,  
PRÉSIDENT DE LA  
CMA 13

C'est pourquoi la Chambre de métiers a mis en place un dispositif « anti-crise » d'écoute et de conseil aux entreprises en difficulté.

A l'heure actuelle, il est difficile de traduire en chiffres l'impact de la crise sur les entreprises artisanales du département. Le solde de création depuis le 1<sup>er</sup> janvier est positif avec près de 1 000 nouvelles entreprises. Cependant, si les immatriculations ont progressé de 5 % par rapport aux 9 premiers mois de 2007, les radiations se sont elles aussi envolées avec une augmentation de 25 %. Ces données ne sont toutefois pas directement liées à la crise et font suite à une hausse de 5 % par an des immatriculations depuis 5 ans.

Une situation qui invite donc à la vigilance. « *Il ne faut cependant pas qu'un climat anxieux s'installe*, poursuit André Bendano. *De nombreuses mesures sont prises par les pouvoirs publics et les acteurs économiques pour que les dégâts de la tempête soient limités. Il ne faut pas se laisser aller à la peur et au repli sur soi. Organismes consulaires et organisations professionnelles, nous devons nous battre, tous unis, tous solidaires, et croire en l'avenir. Plus que jamais, nos artisans doivent cultiver leur esprit d'entreprendre.* »

### Du concret pour les artisans

La CMA 13 agit pour les entreprises artisanales du 13 en :

- Les informant sur les dispositifs d'aide mis en place, notamment via son site web [www.cma13.fr](http://www.cma13.fr) (reports de cotisations, mesures en faveur du crédit...)
- écoutant, conseillant et orientant celles qui sont en difficulté via une ligne « anti-crise » : 04 91 32 24 48
- s'assurant que les sommes récemment mises à disposition des banques soient effectivement utilisées pour favoriser le crédit aux TPE et PME
- relayant auprès des pouvoirs publics les restrictions et refus de crédit



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat  
Bouches-du-Rhône

#### Contact

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône

Nom : VANDENDRIES

Prénom : Marge

Tél.: 04.91.32.24.76  
06.71.84.48.39

Mél: [mvandendries@cm13.org](mailto:mvandendries@cm13.org)